

## 3<sup>e</sup> Appel à projets Challenge 4 – CAP 20-25

### Risques naturels catastrophiques et vulnérabilités socio-économiques

#### Avril 2019

#### CONTEXTE et OBJECTIFS de l'APPEL à PROJETS 2019

Le Challenge scientifique « Risques naturels catastrophiques et vulnérabilités socio-économiques » vise à comprendre « *les interactions complexes entre sociétés et catastrophes naturelles, notamment les risques volcaniques dans les pays en voie de développement, et les étapes entre les résultats de la recherche et les décisions politiques* ». Ce programme a pour cibles l'ensemble des facteurs de la chaîne des risques liés aux aléas naturels générateurs de catastrophes (éruptions volcaniques, séismes, tsunamis, orages, précipitations intenses, crues, ...), depuis l'aléa lui-même jusqu'à la prise en compte de ses dimensions humaines, sociales et économiques, afin d'en réduire les impacts et conséquences.

Au terme des quatre premières années du projet CAP 20-25, le challenge doit concourir à la création, à Clermont-Ferrand, d'un centre de classe mondiale en matière de développement de capacités et de recherche sur la réduction des risques de catastrophes (Le *Centre des Risques de Clermont*), en commençant par mettre fortement l'accent sur les dangers volcaniques dans les pays en développement. Le *Centre des Risques de Clermont* développera et coordonnera des activités de recherche et de sensibilisation dont les objectifs seront les suivants : (I) produire et diffuser la recherche multidisciplinaire sur la réduction des risques de catastrophes, (II) contribuer au développement de la capacité de réduction des risques de catastrophes, et (III) faciliter l'échange des connaissances entre les chercheurs universitaires, les décideurs politiques et les autres acteurs du risque.

Pour atteindre ces objectifs, la stratégie adoptée privilégie :

- la structuration et le renforcement des communautés scientifiques travaillant sur les risques naturels au sein de CAP 20-25
- l'éclosion de projets multidisciplinaires rapprochant ces communautés
- l'appui au développement des liens internationaux.

Notre ambition est de réduire les cloisonnements entre disciplines, entre laboratoires, entre acteurs publics et privés, et d'encourager les projets impliquant une collaboration étroite de spécialistes de divers domaines (sciences de la Terre et de l'environnement, mathématiques, économie, sciences

humaines et sociales, ...), et s'intéressant à plusieurs composantes de la chaîne du risque (aléas, vulnérabilité, expertise, appui aux politiques publiques, enjeux de sociétés).

## ORIENTATIONS de l'APPEL à PROJETS 2019

Dans le cadre de ce troisième appel à projets du Challenge 4, les propositions doivent s'inscrire dans une question scientifique liée à la réduction des catastrophes engendrées par un aléa naturel, en particulier dans les pays en développement et émergents.

Les projets doivent permettre de renforcer notre connaissance et notre production scientifique pour réduire l'impact physique, humain, social et économique des catastrophes naturelles à occurrence rapide. Ils viseront donc à améliorer la compréhension des phénomènes naturels, économiques et sociaux qui sont à l'origine de ces catastrophes, l'analyse de leurs conséquences sur les personnes, les biens et le fonctionnement de la société, à apporter un éclairage scientifique sur les questions liées à la maîtrise et à la réduction des risques, ainsi qu'à la remédiation publique ou privée des dommages.

L'appel à projets concerne l'ensemble des disciplines liées à la réduction des catastrophes engendrées par les aléas naturels.

Une préférence sera donnée aux projets interdisciplinaires impliquant plusieurs laboratoires du site clermontois et concernant plusieurs éléments de la chaîne du risque, ainsi qu'aux projets renforçant les liens avec les institutions des pays émergents en charge de la gestion des risques naturels. L'objectif est ici de surmonter la fragmentation de la recherche et de la gestion des risques, de concevoir des systèmes de résilience rentables, d'intégrer les multiples dimensions du risque et de renforcer la dimension internationale. Les projets mono-disciplinaires ne pourront, à la marge, être soutenus que dans la mesure où ils contribuent fortement à la structuration et au renforcement des communautés scientifiques travaillant sur les risques naturels au sein de CAP 20-25.

En outre, cet appel à projets doit permettre d'aborder des domaines scientifiques non représentés, d'impliquer de nouveaux laboratoires, ou de permettre la prolongation de certaines actions en cours (toute demande de prolongation devra inclure un bilan des travaux réalisés, avec présentation des résultats).

## REPONSES à l'APPEL à PROJETS 2019

Les projets doivent être développés sur quatre pages maximum (question scientifique, contexte, retombées pour le challenge 4, budget), format (.doc ou .pdf), et transmis **avant le jeudi 16 mai 2019** à Daphnée Fradcourt ([daphnee.fradcourt@uca.fr](mailto:daphnee.fradcourt@uca.fr)) et à Patrick Bachèlery ([P.Bachelery@opgc.fr](mailto:P.Bachelery@opgc.fr)), avec copie aux directeurs des laboratoires concernés par le projet (le comité de pilotage sollicitera, le cas échéant, de leur part un avis sur le projet).

Les projets proposés peuvent inclure un accueil de doctorant ou de post-doctorant.

- Le coût à prévoir pour un doctorant pour trois ans est de 102 000 € (+ 3 k€ de crédits d'installation)
- Le coût d'un post-doctorant pour un an est de 46 000 € (+ 3 k€ de crédits d'installation à l'arrivée). La durée du contrat post doctoral peut être d'un an (renouvelable une année) ou de 18 mois.

Il est recommandé de bien préciser les capacités de mener l'étude *avec et sans* moyen humain complémentaire ; **peu de projets incluant des moyens humains pouvant être retenus.**